

Une belle Assemblée Générale !



Elle a commencé par l'intervention encourageante de Mme la Députée Joëlle Mélin. Elle a continué avec la présentation de nos nouvelles associations adhérentes : Addict Action 13, T'CAP 21, Habitat et Humanisme Provence, Espoir 13, Surdi13, TED Attitude, Union des Diversités de Marseille, Union des Femmes et des Familles. Puis ce fut le temps du rapport d'activité, miroir du dynamisme de nos services. Enfin, notre présidente Aude Lantenois a clôturé cette réunion en présentant son rapport moral. En voici les principaux extraits :

L'année 2022 a été celle de l'après Covid. [...] C'est dans ce contexte particulier que s'inscrit la baisse de la natalité. [...] En baisse continue depuis 2014, la fécondité n'a connu aucun rebond : elle sera à nouveau de l'ordre de 1,83 enfant par femme cette année, contre près de 2,01 il y a 10 ans. Nous sommes loin du nombre idéal personnel d'enfants qui se situe à 2,39. Ce triste écart entre souhait et réalité est à chercher dans la difficulté à concilier vie familiale et vie professionnelle. Cette conciliation, au cœur du combat des UDAF, s'est détériorée alors que les ressources des familles sont grevées par plus d'une décennie de coupes dans les politiques familiales.

Outre l'impact social de cette fécondité en berne, on peut aussi rappeler que les bébés de 2023 seront des cotisants à partir de 2043. Cela me permet de faire le lien avec la réforme des retraites. Au sein du Collectif InterAssociatif des Aidants Familiaux (CIAAF), l'UNAF et les UDAF ont demandé une plus grande valorisation sociale des aidants. Si nous saluons la création d'une assurance vieillesse spécifiquement dédiée aux aidants (AVA), nous avons demandé, sans succès, son élargissement et une meilleure reconnaissance de l'implication des aidants dans le calcul de leur retraite.

Les défis pour les familles sont donc nombreux, d'autant que le dernier rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) sur la petite enfance a souligné de graves dysfonctionnements dans certaines structures de notre département. Nous continuerons donc de combattre la maltraitance institutionnelle mise au jour dans de nombreuses crèches comme cela l'avait été précédemment dans certains EHPAD.

Face à ces difficultés structurelles et conjoncturelles, nous agissons à différentes échelles en lien avec nos partenaires.

D'abord, notre travail s'inscrit dans le réseau des UDAF/URAF/UNAF avec qui nous portons le même combat de défense des intérêts familiaux. J'étais hier, avec plusieurs de nos administrateurs à l'AG de l'URAF, et je serai la semaine prochaine avec notre directeur M. Sari, à l'AG de l'UNAF à Angers pour

travailler autour de la thématique : « Le couple : entre solidarités et individualisme ».

Ensuite, dans le cadre du Plan pauvreté du Conseil Départemental, nous sommes fiers d'une part d'avoir obtenu la coordination des PCB (Point Conseil Budget) pour l'ensemble du département, et d'autre part d'être un membre actif de la CCAPEX (Commission spécialisée de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives).

De même, nous sommes heureux de voir que la loi Taquet de février 2022 relative à la protection des enfants, prévoit la proposition systématique d'un parrain/marraine ou d'un mentor pour l'enfant accueilli à l'ASE*. En effet, cela s'inscrit dans notre dispositif Parrainages de proximité que nous portons, avec l'association du même nom, depuis dix ans. Et les actions de notre service de médiation familiale suivent la même dynamique.

Tous nos services sont ainsi mobilisés pour accompagner les familles et les personnes vulnérables. Dans ce cadre, nous travaillons étroitement avec nos partenaires, tout particulièrement les CCAS au sein desquels nos représentants font un travail bénévole essentiel. A titre d'exemple, ce travail partenarial débouchera en 2023 sur l'ouverture de trois unités de Familles gouvernantes, dispositif cher à notre association.

*Aide sociale à l'enfance



Intervention de Madame Joëlle Mélin,
Députée des Bouches-du-Rhône



Enfin, concernant nos associations adhérentes, la stabilisation de leur effectif n'empêche pas leur dynamisme. Ainsi, une partie d'entre elles a pu se rencontrer lors de la journée Familles'Action que nous avons organisée le 22 octobre 2022 à Aubagne. La réussite de cet événement nous oblige, et nous le renouvellerons donc prochainement. De même, un colloque sur les mobilités dans les territoires ruraux - initialement prévu en 2021 mais annulé à cause de la Covid- sera organisé à l'automne prochain.

En plus de ces événements ponctuels et rassembleurs, nous nous efforçons au quotidien d'aller vers les associations, celles qui sont déjà adhérentes chez nous ainsi que celles qui pourraient le devenir. Le service Institution y travaille et c'est cette proximité avec nos adhérents et les familles qui doit permettre d'écouter et de mieux répondre aux besoins de chacun.

Les défis sont donc nombreux mais le dynamisme et l'implication de nos associations adhérentes, de nos bénévoles, de nos services et bien sûr de nos administrateurs me permettent d'envisager une année 2023 féconde.

Je clôture donc cette assemblée générale ordinaire et vous donne rendez-vous l'année prochaine.



Intervention de Monsieur Jean-Pierre Binon, président de la Commission de contrôle

La Marseillaise des Femmes



Des salariées de l'UDAF 13

Prenez quelques 10 Udafiens, emmenez-les par une belle journée de mai et nous voici à la Marseillaise des Femmes édition 2023. Cette année encore l'UDAF des Bouches-du Rhône a participé dans la joie et la bonne humeur à cette course incontournable de la vie marseillaise en vue de défendre la liberté et les droits des femmes.

Un beau moment de cohésion autour d'une belle cause.

Merci à tous les participants !



Forum Senior à Cabannes

L'UDAF 13 s'est rendue à Cabannes, le 2 juin dernier, afin de représenter ses services lors d'un forum Senior organisé par le CCAS de la ville. Ce fut l'occasion de rencontrer d'autres partenaires et aussi de participer avec les seniors à un atelier culinaire.

Un grand merci à Madame Sylvie Feraud, responsable du CCAS à la ville de Cabannes, pour l'organisation de cet événement et pour son accueil.



Laura Balducci, cheffe cuisinière et Claire Gautier diététicienne nutritionniste



Remise de la Médaille de l'Enfance et des Familles à Saint-Mitre-les-Remparts



Le samedi 4 juin dernier, Madame Aude Lantenois, présidente de l'UDAF 13 et de l'association Médaille de l'Enfance et des Familles, était présente aux côtés de Monsieur le Maire de Saint-Mitre-les-Remparts, Vincent Goyet, et de ses adjointes Mesdames Catherine Stekelorom et Mireille Goyet, pour remettre la Médaille de l'Enfance et des Familles à deux mères de la commune. Notre représentante au CCAS, Madame Martine Dumond était également présente.

Cette médaille est une reconnaissance honorifique et officielle, en l'honneur des mères et pères ayant élevé quatre enfants et plus. Si vous êtes intéressés pour l'obtenir, n'hésitez pas à en faire la demande auprès de votre mairie ou auprès de l'UDAF 13.



Notre présidente accompagnée des médaillées

UDAF 13
143 Avenue des Chutes Lavie
13013 Marseille
Tél. 04.91.10.06.28
@ : contact@udaf13.fr



Assemblée générale de la Fédération départementale Famille de France 13

L'UDAF 13 a eu le plaisir de participer à l'AG de la Fédération départementale Familles de France 13, sous la présidence de Madame Jamy Belkiri à Aix-en-Provence, dans les locaux du Centre Ressource.

Familles de France, adhérente à l'UDAF 13 depuis 2010, a fait état de son activité en 2022, après une accalmie due à la pandémie de la Covid.



Madame la présidente Jamy Belkiri entourée des représentants d'associations



Assemblée générale CTCR Paca



L'UDAF 13 a assisté, avec six autres organisations de consommateurs, le 2 mai dernier, à l'assemblée générale extraordinaire du CTCR Paca pour valider les modifications des statuts et ratifier le règlement intérieur.

Celle-ci était suivie de l'Assemblée générale annuelle pour faire le bilan de l'activité 2022, évoquer l'actualité mais aussi les futurs programmes et formations pour 2023.



Présence de l'UDAF à l'inauguration de l'Octobus



L'UDAF 13 était présente à l'inauguration de l'Octobus le 23 mai dernier, tiers-lieu itinérant porté par le CREA et la Croix-Rouge pour sensibiliser le grand public à la question du handicap mais aussi pour informer les personnes en situation de handicap de leurs droits. Ce bus sillonnera de nombreuses villes et villages de la région Sud et sera de retour dans le département le 16 octobre, à Arles.

Pour plus d'informations sur les prochaines étapes, rendez-vous sur www.octobus.fr.



La délégation UDAF 13

Assemblée générale UNAF à Angers



Quand notre
délégation
rencontre celle de
l'UDAF de Corse
du Sud

Les 17 et 18 mai derniers l'Assemblée générale de l'UNAF s'est déroulée dans la belle ville d'Angers. Un week-end d'échanges et de travail qui a commencé par l'intervention de Jean-Christophe Combe Ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes Handicapées.

A l'occasion de la parution du magazine *Réalités* de l'UNAF sur le thème « Naître », L'UDAF 13 souhaite vous faire partager une réflexion de l'un de ses administrateurs

En ces temps de l'Internet dominant, de l'immédiateté triomphante, des avis d'autant plus définitifs qu'il n'ont pas été réfléchis, il ne semble pas totalement sot de prendre quelques instants le temps de réfléchir aux circonstances et conditions dans lesquelles « on » naît et l'influence parfois décisive qu'elles peuvent générer pour la suite de toute une vie.

S'il est établi que Naître n'est ni un début, ni une fin mais un passage, il n'en reste pas moins que ce moment unique comporte intrinsèquement une dimension déterminante que seule la mort semble en mesure de concurrencer. Que de premières et que de possibles à partir de cet instant du premier souffle. Et pour autant, que de défis et que de d'obstacles à surmonter pour vivre !

Dans notre pays que le Monde envie nous naissons tous égaux en droits mais force est de constater que nous sommes loin, très loin de naître égaux en faits.

Enfant Rom né dans une cabane humide d'un campement insalubre d'une lointaine banlieue, enfant né sous les bombes, enfant de migrant né d'un viol sur la route de l'exil, enfant témoin de violences conjugales, enfants non désirés, battus, placés, enfants malades, handicapés, nous ne sommes pas partis à égalité dans la vie.

C'est à l'aune de cette évidence que renonçant à la facilité des clichés et jugements aussi hâtifs que définitifs nous vous devons un regard attentif, une écoute particulière sur ce que fut votre naissance et les conditions de votre démarrage dans la vie. Nous vous devons aussi de toujours rechercher pour vous et pour vos parents qui vous portent un étayage adapté pour vous accompagner sur le chemin de votre devenir.

Boris Cyrulnik dans son rapport sur les 1000 premiers jours l'avait clairement énoncé et à l'occasion de ce numéro sur « Naître » je ne saurais trop conseiller à ceux qui ne l'auraient déjà fait de le lire !



Christophe Magran,
Directeur de La Caravelle,
Association adhérente l'UDAF13

Trois questions à Didier Boissin, Trésorier administrateur de l'UDAF 13, Représentant de l'association APF France handicap



1. Quel est votre engagement associatif ?

Je suis devenu comptable à APF France handicap. En 1994 j'ai découvert une association militante et je me suis engagé dans la représentation de cette association. De part mon métier j'ai naturellement été intéressé par la fonction de trésorier que j'occupe dans quelques associations.

2. Qu'est ce qui vous a motivé à rejoindre l'UDAF 13 ?

Je suis entré à l'UDAF des Bouches-du-Rhône en 2006 d'abord pour représenter l'APF France handicap dans le conseil d'administration puis je suis devenu trésorier de l'UDAF, fonction que j'occupe jusqu'à ce jour.

3. L'UDAF en un mot ?

L'UDAF pour moi représente une association qui monte en première ligne pour défendre les familles, dans un monde qui fait place à un individualisme forcené.

Publication mensuelle éditée par l'Udaf des Bouches-du-Rhône association reconnue d'utilité publique.

Administration et siège social :
143 avenue des Chutes Lavie - 13013 Marseille
04.91.10.06.00 - contact@udaf13.fr
Site : www.udaf13.fr

Directrice de la publication : Aude Lantenois
Responsable de la rédaction : Michel Callamand
Rédaction : Issmène Benbouziane
Pictogrammes : Flaticon
Photos : BdR Udaf 13
Dépôt légal : mai-juin 2023
Parution : mai-juin 2023
ISSN : 2801-31074544